

Influenza aviaire : JA 32 et FDSEA 32 révèlent leurs inquiétudes

Lors de leur conférence de presse du vendredi 26 mai, Laurent Ponsin et Muriel Pelizza lancent un cri d'alerte pour stopper un scénario catastrophe qui s'annonce



Influenza aviaire : JA 32 et FDSEA 32 révèlent leurs inquiétudes

« Le mot d'ordre, c'est l'urgence », clament d'une seule et même voix, Muriel Pelizza, présidente de la FDSEA du Gers, et Laurent Ponsin, secrétaire général des Jeunes Agriculteurs du Gers. Car il s'agit de l'influenza aviaire qui revient en force dans le département du Gers, juste après le plan Adour qui avait montré son efficacité lors de sa mise en place d'un vide sanitaire préventif du 15 décembre au 15 janvier 2023.

Détresse psychologique

Cette nouvelle vague qui touche 51 foyers sur l'ouest et le sud du département risque à « mettre à genoux » certains éleveurs pas seulement au niveau trésorerie mais aussi psychologiquement. Sur ce dernier point Muriel Pelizza s'en explique : « Sur le plan humain il y a de la détresse, des éleveurs prêts à jeter l'éponge après avoir été impactés deux fois, en janvier et maintenant. Il faut accélérer les choses pour assurer la survie des élevages ».

Le vaccin est prêt... pour septembre

Parmi les accélérations souhaitées, Laurent Ponsin révèle les longs délais de paiement des indemnisations, entre 10 et 15 mois, mais aussi il estime « qu'il faut tout faire pour éviter le scénario catastrophe mais on ne démarrera pas tant qu'il n'y a pas de **vaccin mis en place** ». L'essentiel est dit mais l'espoir demeure avec des résultats probants réalisés par deux laboratoires qui permettront une vaccination dès le mois de septembre. « Trop tard, c'est en août qu'il faut débiter les vaccinations afin d'assurer les ventes de fin d'année », martèle le secrétaire général des JA 32 avec la peur de subir cette année une troisième vague d'influenza aviaire.

Aide de l'Etat impérative

Enfin, Laurent Ponsin, précise que « les éleveurs n'auront pas les moyens d'assurer la mise en œuvre du vaccin et les surveillances mises en place car beaucoup trop chers, l'Etat doit les prendre en charge, il sera même gagnant car cela reviendra moins cher que les indemnisations ». Là aussi il en va de la survie de la filière avicole « qui représente une image importante pour le département du Gers », souligne le secrétaire général des JA 32.